

Chargé de production de projets artistiques

RNCP42865 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	323, 323s
Formacode(s)	45052
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2031

Certificateur(s)

ECAD CONSULTANTS - IESA ART&CULTURE · SIRET : 33115405400091

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CIFAP CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION AUDIOVISUELLE ET DE PRODUCTION	41317641300024	Former et organiser l'évaluation
ECAD CONSULTANTS	33115405400117	Former et organiser l'évaluation
GALILEO FORMATION PROFESSIONNELLE	81212304000063	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le chargé de production de projets artistiques intervient en appui du responsable de production afin d'assurer le suivi opérationnel, administratif, logistique et budgétaire d'un projet artistique ou culturel. Il participe à la coordination des différentes étapes de production et d'exploitation d'un projet, à la gestion des moyens humains, techniques et financiers, à la mise en œuvre des obligations réglementaires ainsi qu'à la promotion et à la diffusion du projet artistique.

Dans un contexte marqué par la diversification des financements, l'évolution des obligations réglementaires, les enjeux d'écoresponsabilité, d'accessibilité et de prévention, les structures culturelles recherchent des professionnels capables d'assurer la mise en œuvre opérationnelle des productions artistiques dans des environnements de plus en plus complexes.

La certification vise ainsi à répondre aux besoins du secteur en certifiant des compétences opérationnelles directement mobilisables en situation professionnelle pour contribuer à la faisabilité, à l'organisation et au bon déroulement de projets artistiques.

ACTIVITÉS VISÉES

Contribution à la gestion du budget de production d'un projet artistique

- Cadrage des ressources, du budget et des sources de financement d'un projet artistique
- Contribution au calcul des coûts de production et au suivi budgétaire du projet artistique

Mise en œuvre des procédures contractuelles et réglementaires d'un projet artistique

- Elaboration des documents contractuels du projet artistique (travail des collaborateurs, contrats de production et d'exploitation, droits d'auteurs et voisins).
- Application des obligations sociales et contractuelles durant la production du projet artistique

Organisation logistique et technique du projet artistique

- Préparation des étapes logistiques et techniques du projet artistique
- Gestion opérationnelle des équipes pendant le projet artistique

Promotion d'un projet artistique

- Développement de la visibilité et de la communication du projet artistique
- Création des supports de communication pour un projet artistique

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Etudier les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique, en analysant les documents initiaux du projet (note d'intention, synopsis, scénario, etc.) et en s'appuyant sur un entretien avec le créateur/artiste et le responsable de production afin de cadrer les informations nécessaires au projet artistique.

Établir le budget prévisionnel du projet artistique sous la supervision du responsable de production, en collaboration avec les différentes parties prenantes, en fonction des charges et des produits de production et d'exploitation, afin d'évaluer les ressources financières nécessaires à la viabilité du projet.

Contribuer à l'identification des sources de financement d'un projet artistique en collectant et en structurant des informations relatives aux dispositifs de financement mobilisables (subventions publiques, appels à projets, mécénat, fonds privés, financement participatif, etc.), afin proposer des choix de financement et de soutenir la faisabilité financière du projet.

Réaliser le suivi budgétaire de la production par des reporting réguliers et en s'appuyant sur une comparaison entre le budget prévisionnel et les réalisations, afin d'identifier les éventuels écarts et procéder aux ajustements nécessaires en lien avec la stratégie de financement déployé.

Calculer les coûts et les marges de production d'un projet artistique (coût plateau, prix de cession, etc.) en prenant en compte les coûts de production et les frais liés à l'exploitation, afin de garantir la rentabilité et la viabilité économique du projet.

Proposer des actions visant à réduire l'impact environnemental de la production artistique, en identifiant des principaux postes d'émissions, en vue de répondre aux enjeux de durabilité du secteur et aux conditions de versement des subventions associées.

Préparer les documents contractuels en contrôlant les contrats de travail des différents intervenants (artistes, fournisseurs, sponsors, etc.) tout en veillant à l'application du droit du travail et des conventions collectives nationales applicables au projet, afin de formaliser les relations contractuelles.

Etablir les différents types de contrats (de coproduction, de résidence, de cession, de coréalisation, de mise à disposition, etc.) et/ou les conventions nécessaires à la production et à l'exploitation du projet artistique, en tenant compte des réglementations applicables, des accords mutuels entre les parties-prenantes et des spécificités de la production afin de formaliser les engagements avec les différents partenaires/collaborateurs.

Effectuer les demandes d'autorisation relatives aux droits d'auteurs et droits voisins pour l'exploitation des œuvres, en effectuant les démarches nécessaires, afin de pouvoir reproduire ou diffuser diverses œuvres préexistantes réalisées par un tiers.

Appliquer les obligations sociales et contractuelles liées à la dimension internationale d'un projet, en s'appuyant sur les réglementations relatives aux pays concernés, de manière à garantir le respect des obligations légales.

Appliquer les obligations sociales et réglementaires liées à l'accueil et à l'emploi de publics spécifiques (artistes et intervenants étrangers, mineurs, personnes en situation de handicap) en analysant et accompagnant les situations individuelles et en mobilisant les dispositifs et démarches administratives adaptés afin de garantir la conformité juridique de la production et la protection des personnes concernées.

Mettre en œuvre le calendrier prévisionnel de production et d'exploitation en organisant les différentes étapes opérationnelles et en mobilisant ou sélectionnant les ressources nécessaires à la réalisation du projet artistique

Élaborer la fiche technique de la production artistique, en recensant l'ensemble des besoins techniques et humains nécessaires aux représentations/monstrations, de manière à anticiper les aspects techniques et de mesurer les contraintes et adaptations possibles avec le lieu d'accueil et/ou l'acheteur du projet.

Planifier la logistique nécessaire à l'intervention des artistes et techniciens, en établissant les feuilles de routes et plannings, en organisant les conditions d'accueil, de transport, d'hébergement des différents intervenants, tout en tenant compte des éventuelles situations de handicap et des indicateurs d'éco-production, afin de garantir le bon

déroulement de la production.

Gérer les situations d'urgence, sensibles ou conflictuelles sur le terrain ou en tournée (tensions, risques psychosociaux, VHSS) en lien étroit avec le responsable de production et auprès des équipes en activant les mesures d'alerte nécessaires et en adoptant une posture adaptée afin d'assurer la continuité du projet et participer à la sécurité des équipes.

Participer au développement de l'image et de la communication d'un artiste ou d'un projet artistique en analysant les données de performance (réseaux sociaux, publics, diffusion) et en adaptant les actions et canaux de communication afin d'accroître l'attractivité du projet auprès des publics et des partenaires.

Présenter le projet artistique auprès des différents partenaires, en s'appuyant sur une présentation de la démarche artistique ainsi que sur le développement d'un argumentaire en vue d'engager des collaborations et/ou d'obtenir des soutiens.

Concevoir les différents supports de communication d'un projet artistique en adaptant les contenus, les formats et les messages aux cibles visées, aux canaux de diffusion mobilisés et aux exigences d'accessibilité, notamment en tenant compte des situations de handicap afin de promouvoir le projet artistique de manière inclusive.

Blocs de compétences

RNCP42865BC01 — Contribuer à la gestion du budget de production d'un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Etudier les moyens nécessaires à la réalisation du projet artistique, en analysant les documents initiaux du projet (note d'intention, synopsis, scénario, etc.) et en s'appuyant sur un entretien avec le créateur/artiste et le responsable de production afin de cadrer les informations nécessaires au projet artistique.

Établir le budget prévisionnel du projet artistique sous la supervision du responsable de production, en collaboration avec les différentes parties prenantes, en fonction des charges et des produits de production et d'exploitation, afin d'évaluer les ressources financières nécessaires à la viabilité du projet.

Contribuer à l'identification des sources de financement d'un projet artistique en collectant et en structurant des informations relatives aux dispositifs de financement mobilisables (subventions publiques, appels à projets, mécénat, fonds privés, financement participatif, etc.), afin de proposer des choix de financement et de soutenir la faisabilité financière du projet.

Réaliser le suivi budgétaire de la production par des reporting réguliers et en s'appuyant sur une comparaison entre le budget prévisionnel et les réalisations, afin d'identifier les éventuels écarts et procéder aux ajustements nécessaires en lien avec la stratégie de financement déployé.

Calculer les coûts et les marges de production d'un projet artistique (coût plateau, prix de cession, etc.) en prenant en compte les coûts de production et les frais liés à l'exploitation, afin de garantir la rentabilité et la viabilité économique du projet.

Proposer des actions visant à réduire l'impact environnemental de la production artistique, en identifiant des principaux postes d'émissions, en vue de répondre aux enjeux de durabilité du secteur et aux conditions de versement des subventions associées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur cadrage d'un projet artistique réel ou fictif.

Cas pratique portant sur le suivi budgétaire et l'analyse des conditions d'exploitation d'un projet artistique.

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42865BC02 — Mettre en œuvre les procédures contractuelles et réglementaires d'un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer les documents contractuels en contrôlant les contrats de travail des différents intervenants (artistes, fournisseurs, sponsors, etc.) tout en veillant à l'application du droit du travail et des conventions collectives nationales applicables au projet, afin de formaliser les relations contractuelles.

Etablir les différents types de contrats (de coproduction, de résidence, de cession, de coréalisation, de mise à disposition, etc.) et/ou les conventions nécessaires à la production et à l'exploitation du projet artistique, en tenant compte des réglementations applicables, des accords mutuels entre les parties-prenantes et des spécificités de la production afin de formaliser les engagements avec les différents partenaires/collaborateurs.

Effectuer les demandes d'autorisation relatives aux droits d'auteurs et droits voisins pour l'exploitation des œuvres, en effectuant les démarches nécessaires, afin de pouvoir reproduire ou diffuser diverses œuvres préexistantes réalisées par un tiers.

Appliquer les obligations sociales et contractuelles liées à la dimension internationale d'un projet, en s'appuyant sur les réglementations relatives aux pays concernés, de manière à garantir le respect des obligations légales.

Appliquer les obligations sociales et réglementaires liées à l'accueil et à l'emploi de publics spécifiques (artistes et intervenants étrangers, mineurs, personnes en situation de handicap) en analysant et accompagnant les situations individuelles et en mobilisant les dispositifs et démarches administratives adaptés afin de garantir la conformité juridique de la production et la protection des personnes concernées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la préparation et la mise en œuvre des documents contractuelles et réglementaires liées à la production et à l'exploitation d'un projet artistique réel ou fictif.

Mise en situation professionnelle portant sur l'application des obligations sociales et réglementaires d'un projet artistique réel ou fictif.

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42865BC03 — Assurer l'organisation logistique et technique du projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre le calendrier prévisionnel de production et d'exploitation en organisant les différentes étapes opérationnelles et en mobilisant ou sélectionnant les ressources nécessaires à la réalisation du projet artistique.

Élaborer la fiche technique de la production artistique, en recensant l'ensemble des besoins techniques et humains nécessaires aux représentations/monstrations, de manière à anticiper les aspects techniques et de mesurer les contraintes et adaptations possibles avec le lieu d'accueil et/ou l'acheteur du projet.

Planifier la logistique nécessaire à l'intervention des artistes et techniciens, en établissant les feuilles de routes et plannings, en organisant les conditions d'accueil, de transport, d'hébergement des différents intervenants, tout en tenant compte des éventuelles situations de handicap et des indicateurs d'éco-production, afin de garantir le bon déroulement de la production.

Gérer les situations d'urgence, sensibles ou conflictuelles sur le terrain ou en tournée (tensions, risques psychosociaux, VHSS) en lien étroit avec le responsable de production et auprès des équipes en activant les mesures d'alerte nécessaires et en adoptant une posture adaptée afin d'assurer la continuité du projet et participer à la sécurité des équipes.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur l'organisation logistique et technique du projet artistique d'un projet artistique réel ou fictif.

Cas pratique portant sur les mesures de prévention des conflits, des RPS et de lutte contre les VHSS.

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation.

RNCP42865BC04 — Promouvoir un projet artistique

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer au développement de l'image et de la communication d'un artiste ou d'un projet artistique en analysant les données de performance (réseaux sociaux, publics, diffusion) et en adaptant les actions et canaux de communication afin d'accroître l'attractivité du projet auprès des publics et des partenaires.

Présenter le projet artistique auprès des différents partenaires, en s'appuyant sur une présentation de la démarche artistique ainsi que sur le développement d'un argumentaire en vue d'engager des collaborations et/ou d'obtenir des soutiens.

Concevoir les différents supports de communication d'un projet artistique en adaptant les contenus, les formats et les messages aux cibles visées, aux canaux de diffusion mobilisés et aux exigences d'accessibilité, notamment en tenant compte des situations de handicap afin de promouvoir le projet artistique de manière inclusive.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle portant sur la promotion d'un projet artistique réel ou fictif et sa présentation auprès de partenaires .

Pour plus d'information sur les attendus des modalités d'évaluation, veuillez télécharger le référentiel d'activités, de

compétences et d'évaluation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le chargé de production de projets artistiques exerce principalement dans le secteur de la production artistique et culturelle regroupant les organisations agissant principalement dans les domaines suivants :

Le spectacle vivant (danse, musique, théâtre, cirque, etc.)

La production musicale (festival, salles de concert, etc.)

L'audiovisuel

Voici une liste non exhaustive des types d'organisations dans lesquelles il peut exercer :

Les compagnies du spectacle vivant

Les structures culturelles et artistiques (théâtre, salles de spectacle, centres de création, etc.)

Les équipements culturels (équipements labélisés, tiers-lieux, friches réhabilitées, structures, etc.)

Les sociétés de production/diffusion

Les lieux de création/diffusion (festivals artistiques, centres culturels, salles de diffusion, etc.)

Les structures et organisations associatives et culturelles

Le chargé de production de projets artistique exerce principalement dans des TPE/PME pouvant relever du secteur publique ou bien privé.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le poste de chargé de production de projets artistiques peut recouvrir diverses appellations. Voici les différents intitulés métiers qui lui sont associées (liste non exhaustive) :

Chargé de production/diffusion

Attaché de production/diffusion

Chargé d'administration de production

Chargé de développement

Chargé de projet (+ spécialité : spectacle vivant, musique actuelle, etc.)

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

/

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

En formation initiale :

Entrée en première année : Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un baccalauréat, d'un DAEU, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger)

Entrée en deuxième année : Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un baccalauréat, d'un DAEU, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger) dans un domaine académique cohérent avec celui visé par la certification.

En alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) :

Pour un cursus en 2 ans : Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un baccalauréat, d'un DAEU, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger)

Pour un cursus en 1 an : Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un baccalauréat, d'un DAEU, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger) dans un domaine académique cohérent avec celui visé par la certification.

En formation continue :

Entrée avec un niveau 4 : Être titulaire d'une certification de niveau 4, d'un baccalauréat, d'un DAEU, ou d'un diplôme équivalent (diplôme étranger)

Entrée avec un niveau 3 : Être titulaire d'un titre ou d'un diplôme de niveau 3 et justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur visé de 24 mois minimum.

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes...).

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

En formation initiale :

Avoir validé les conditions d'accès à la formation et avoir effectué un cursus de formation

préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

Et avoir effectué un stage ou une mission professionnelle (bénévolat, CDD,...) de 2 à 6 mois en lien avec le métier visé.

En alternance (contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation) :

Pour un cursus en 2 ans : Avoir validé les conditions d'accès à la formation et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 24 mois préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

Pour un cursus en 1 an : Avoir validé les conditions d'accès à la formation et avoir effectué un cursus de formation en alternance de 12 mois préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

En formation continue :

Avoir validé les conditions d'accès à la formation et avoir effectué un cursus de formation préparant au passage et à l'obtention de la certification visée chez le certificateur ou un partenaire conventionné.

Et avoir effectué un stage ou une mission professionnelle (bénévolat, CDD,...) de 2 à 6 mois en lien avec le métier visé

Dérogations spécifiques : Si le candidat ne dispose pas de l'expérience professionnelle ou du diplôme requis, le candidat devra présenter un dossier démontrant sa capacité à valider la certification professionnelle (VAP, attestation employeur ou autres preuves d'une expérience professionnelle, personnelle ou associative permettant l'acquisition de compétences connexes, etc.).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de 4 membres dont 50% de professionnels :

Le directeur de l'école (ou son représentant)

Un responsable pédagogique (ou son représentant)

Deux professionnels externes, exerçant dans le métier visé

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2031
Date de dernière délivrance possible	30/09/2035

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2024	54	0	81 %	—
2023	54	0	93 %	77 %
2022	60	0	94 %	72 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP39624

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP39624

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.iesa.fr/formation/charge-production>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42865/>